



FAMES

Fonds d'aide à la mobilité  
dans l'enseignement supérieur

Fond nationaux ERASMUS BELGICA - Taux applicables - Convention de subvention 2023

## TAUX APPLICABLES POUR LES CONTRIBUTIONS UNITAIRES

### FONDS NATIONAUX ERASMUS BELGICA 2023

#### Contribution à l'organisation du projet

Dépenses directement liées à la mise en œuvre des activités de mobilité.

Si nécessaire, jusqu'à 10% du montant total du dernier budget approuvé/alloué peut être utilisé pour couvrir ces dépenses.

#### Mobilité des étudiants

##### ❖ Soutien individuel pour la mobilité physique (Contribution aux frais de séjour)

##### ➤ Belgica Mobilités intercommunautaires

Les mobilités intercommunautaires Belgica concernent des mobilités qui ont lieu dans la Communauté flamande et/ou germanophone de courte durée (5 à 30 jours), de moyenne durée (31 à 59 jours) ou de longue durée (60 jours et +).

Le taux appliqué est de **75€/semaine**<sup>1</sup> et s'adapte à la durée du séjour.

Dans le cadre de la mobilité intercommunautaires Belgica (Communauté flamande et germanophone), les **étudiants avec moins d'opportunités** reçoivent un soutien additionnel de **25€/semaine**.

En cas de **logement** sur place, une allocation de **25€/semaine** est octroyée.

##### ➤ Belgica classique

Les mobilités Belgica classique ne concernent que des mobilités de longue durée uniquement (60 jours et +)

Les **taux Belgica « classique »** (taux des anciens appels) de **100€/séjour (forfait)** doivent être appliqués lorsque la mobilité ne nécessite pas de déplacement/de logement, et plus particulièrement dans les 2 cas suivants:

- 1) L'échange a lieu entre une institution d'envoi et une institution d'accueil situées dans la même région (cas de Bruxelles où EES francophones et flamands sont parfois voisins) ;
- 2) L'échange a lieu dans une institution d'accueil située dans la même ville que le lieu de résidence principale de l'étudiant.

Il est laissé à l'EES d'envoi le choix de fixer d'autres règles ou d'opter pour une bourse zéro également.

---

<sup>1</sup> Une semaine correspond à 7 jours.



FAMES  
Fonds d'aide à la mobilité  
dans l'enseignement supérieur

Fond nationaux ERASMUS BELGICA - Taux applicables - Convention de subvention 2023

## Récapitulatif Taux mobilité des étudiants Erasmus Belgica 2023

Taux	Etudiants	Etudiants ayant moins d'opportunités
Taux Belgica - AESI mobilités intercommunautaires	75€/semaine + 25€/semaine en cas de logement sur place	100€/semaine + 25€/semaine en cas de logement sur place
Taux Belgica classique	100 €/séjour	100 €/séjour

## Mobilité du personnel

### ❖ Soutien individuel pour la mobilité physique (Contribution aux frais de séjour)

Si pertinent pour le projet de l'établissement et/ou dans une démarche d'amélioration de la qualité des mobilités d'étudiants, un membre du personnel peut également participer à une activité de mobilité Erasmus Belgica.

La mobilité des personnels est uniquement financée **via l'OS (jusqu'à 10% du budget total)**. Sa durée doit être de minimum 1 jour et maximum 5 jours.

Le montant du soutien individuel servant à couvrir les coûts directement liés au séjour est calculé en fonction de la durée de celui-ci.

## Taux mobilité du personnel Erasmus Belgica 2023

Destination	Personnel de la FWB	Personnel invité à enseigner
Fédération Wallonie-Bruxelles	Non applicable	80€/jour
Communautés flamande et germanophone	80€/jour	Non applicable



### Schéma récapitulatif Fonds nationaux Erasmus Belgica et AESI-Lg 2023

